# Rue de l'Avenir

Bulletin publié par le Groupe-conseil romand pour la modération de la circulation (GCR) 2/93 10°année Paraîl 4 fois par année.

Numéro réalisé par Pro Senectute à l'accasion de l'année européenne des personnes ôgées et de la solidarité entre les générations.

## Les personnes âgées dans le trafic







## Année européenne des personnes âgées et de la solidarité des générations

## Piétons âgés, risques accrus

Les statisques démontrent qu'un peu partout en Europe les personnes de plus de 65 ans se trouvent impliquées dans trois lois plus d'accidents que les autres. 1993 a été déclaré année européenne des personnes âges et de la solidarité des générations. «Rue de l'Avenir» en profite paur s'interroger sur le compartement et les difficultés que rencontrent les personnes âgées sur la voie publique.

elon des estimations récentes, le nombre des personnes de plus de 60 ans va augmenter de près de 140 000 d'ici l'an 2000 en Suisse. Les aînés représenteront plus de 20% de la population résidente. Ils seront donc toujours plus nombreux à utiliser la voie publique, soit comme piétons, soit comme automobilistes, soit comme usagers des transports en commun.

Les piétons de plus de 70 ans courent un risque d'accident élevé, constate le Bureau suisse de préventian des accidents (bpa). Les personnes âgées tendent à s'affaiblir, leurs facultés physiques et mentales diminuent, un accident même léger peut avoir des conséquences graves et le temps de rétablissement se prolonge avec de possibles complications.

56% des piétons tués sur les routes de Suisse avaient en 1986 plus de 65 ans et la part des accidents mortels s'élevait à 11% pour les 65 ans et plus (4% pour les 20-64 ans).

Comme pour les enfants, la cause majeure de ces accidents réside dans la traversée de la chaussée sans prendre garde à la circulation.

Le risque élevé d'accident découle d'une série de facteurs en relation avec l'avance en age.

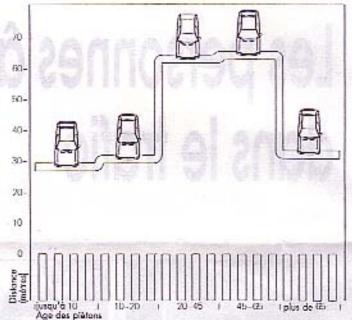
Perception

La traversée de la chaussée ne va pas sans difficulté quand ils s'agit d'apprécier la vitesse et le mouvement des autres acteurs du trafic; mais le piéton âgé a surtout de la peine à percevoir l'arrivée des véhicules.

La plupart des victimes ne s'expliquent pas leur comportement et n'ont pas l'impression de courir un risque en traversant la chaussée.

#### Faculté d'appréciation

En observant les mouvements de tête deux fois plus



Pendant huit ans, la police municipale de Zurich a observé le comportement des piétons sur les passages jaunes. Ce dessin montre comment, par classe d'âge, ils réagissent lorsqu'un véhicule s'approche. Les enfants et les jeunes s'engagent encore dans la traversée lorsque le véhicule est déjà à 30m. Les adultes de 21 à 65 ans sont plus prudents; si le véhicule est à moins de 63m, ils attendent. Enfin, les personnes âgées traversent quand bien même il ne reste que 32m entre le véhicule et le passage jaune.

#### Surestimation des capacités

Selon une enquête réalisée récemment sur un échantillon de 213 automobilistes zuricols âgés de plus de 65 ans, 85% s'estimaient en bonne santé, 80% pensaient jouir d'une vue bonne à très bonne, 70% ne pas souffrir de déficience auditive, et 95%

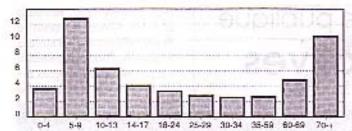
bénéficier d'une capacité d'appréciation au moins équivalente, sinon meilleure que la population plus jeune.

Voilà qui justifie les aménagements et les campagnes d'information et de prévention organisées par les autorités. nombreux chez les plus de 70 ans et les temps d'attente au bord du trottoir quatre fois plus longs, on en déduit que les aînés éprouvent une difficulté accrue à juger une situation de trafic.

La plupart s'arrêtent quelques instants au bord du trottoir ou de la route pour se faire une idée de la situation, mais une infime minorité seulement prend la peine de s'assurer que la route est bien libre par un coup d'œil à gauche et à droite. Une observation particulièrement critique, puisque l'âge venant, cette faculté d'appréciation se détériore et que le trafic ne cesse de s'intensifier.

#### Allure

La vitesse de marche est soumise à de plus fortes



Nombre de piétons accidentés en 1991 sclon les groupes d'âge et par 10000 habitants (Office tédéral de la statistique, 1992).

variations chez les aînés, ce qui pose des difficultés à l'autamobiliste confronté à un pièton hésitant. Et les piétons àgés, qui se sont mis en situation dangereuse sur la voie publique, ant du mal à s'en sortir.

On remarque aussi des sentiments de sécurité excessifs dans les endroits familiers et pouvant inciter à l'imprudence.

#### Manque d'assurance

Le manque d'assurance lié à des facteurs psychologiques ou physiques conduisent à des comportements erronés.

La peur d'un véhicule qui approche peut susciter des réactions incontrôlées (revenir en arrière, rester cloué sur place). Un quart des vieillards affirment que la circulation routière leur donne un sentiment d'insécurité. Paradoxalement, la prèsence d'une bordure de trottoir, facteur de sécurité puisqu'elle marque la séparation des différents usagers de la voie publique, devient source de danger, car la personne affaiblie ou handicapée doit concentrer son attention sur l'obstacle à surmonter.

#### Vue et ouïe réduites

La capacité d'adaptation réduite des yeux n'améliore pas le comportement, lorsque l'usager doit face à des situations fluctuantes.

D'autres troubles de la vue interviennent encore : rétrécissement du champ visuel, diminution de la pupille, augmentation de la sensibilité à la lumière, ralentissement de l'adaptation aux changements de luminosité.

L'affaiblissement de l'ouïe

### 1993, année européenne des personnnes âgées et de la solidarité entre les générations

La Commission des Communautés européennes à institué cette année dans le but de favoriser une meilleure prise de conscience du rôle, des réalisations et de l'importance des personnes ágées de plus en plus nombreuses dans nos sociétés en raison du vieillissement démographique.

Tout au long de 1993, des festivals, des expositions et des compagnes de sensibilisation célébrerant des réalisations de personnes agées dans toute l'Europe. Des conférences, des recherches et des séminaires s'interragerant sur la manière dont l'Europe peut se préparer à répondre aux défis d'une population viaillissante. Quelques unes se rapprachent des préoccupations de Rue de l'Avenir.

#### Allemagne

Conférence internationale sur la sécurité du trafic.

#### • Danemark

Etude comparative des conditions de vie des personnes ágées en milieu urboin.

#### • France

Étude sur le vieillissement et les villes européennes.

#### • Grande-Bretagne

Créer un circuit de promenade. Des groupes d'une dizaine de personnes, dont la moitié ant plus de 60 ans, entrent en compétition pour créer les plus beaux circuits de promenade aux alentours des agglomérations. Publication d'un guide sur les meilleures manières de se transporter. Campagne de prévention des accidents de la route (Irlande du Nord).

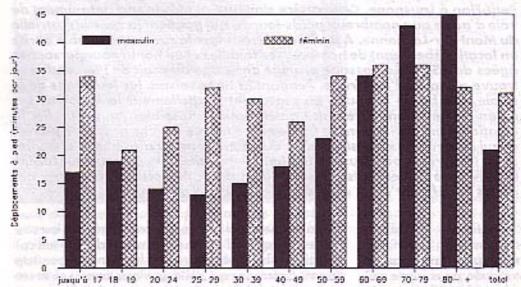
#### • Gréce

Madification de la signalisation lumineuse réglant le trafic raulier.

#### Pays-Bas

Randstad, programme d'échonge de projets d'architecture et d'urbanisme tendant à favoriser l'autonomie des personnes dépendantes.

Rien de particulier à signaler en Suisse dans ce domaine. Des conseils d'anciens commencent à se met tre en place comme à Schaffhouse. Genève ou Brigue et l'on s'attend à la convocation d'une session parlementaire réunissant des persannes âgées à Berne.



Déplacements à pied (minutes par jour), selon l'âge et le sexe (source: Office fédéral de la statistique, 1981).

joue également un rôle prépondérant dans nombre d'accidents de piétons âgés (proportion 40 fois plus élevée que la part des malentendants dans la population).

#### Alcool et médicaments

Si l'alcool ne jaue qu'un rôle minime dans les accidents de piétons agés, il n'en va pas de même de la consommation de médicaments spécifiques à la vieillesse (calmants, analgésiques) qui ont un effet sédatif sur le cerveau.

## Personnes âgées sur la voie publique

## Des mesures palliatives

Une population àgée qui tend à se surestimer, un trafic toujours en expansion, il y aurait lieu de s'inquiéter, si les autorités n'avaient pas déjà pris des mesures efficaces au profit d'autres milieux de la population tout aussi menacés, les enfants et adolescents d'une part, les handicapés de l'autre. Contrairement aux aînés, la population jeune a tout son avenir devant elle, d'aù l'attention partée sur l'éducation et les aménagements aux alentours des écoles notamment. Les aînés affaiblis physiquement bénéficient aussi de tout ce qui se fait depuis peu pour les handicapés.

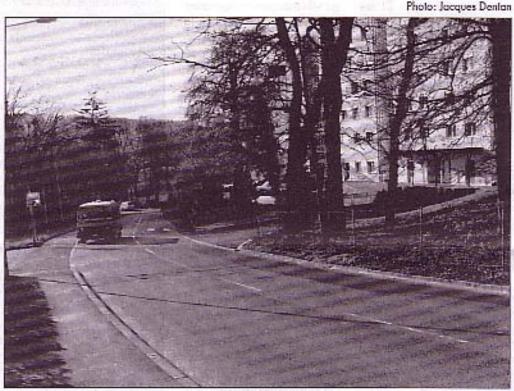
n ne peut pas dire que la sécurité routière soit tout à fait conçue en fonction des personnes agées, regrette le sergent-major Jean-Jacques Rolle, chef de la brigade de la prévention routière à la police municipale de Lausanne. Il serait pourtant souhaitable que taus les êtres humains vivent à l'abri des émotions, qu'ils n'aientrien à craindre pour leur intégrité physique et qu'ils puissent jouir d'une certaine dignité sur les voies de communication.

#### Psychologie de la prévention

La personne âgée craint les trottoirs encombrés, les passages pour piétons, les feux de traversée aux phases trop brèves. Elle aimerait pouvoir compter sur un signe de main du conducteur de la voiture qui s'approche, malgré les sources possibles de malentendus.

Et M. Rolle de poursuivre: s'îl n'y a pas de signe, il y a comportement indécis, on recule, on avance; effrayê, le piéton âgé hésite, surtaut lorsque certains conducteurs s'approchent trop rapidement des passages marqués, avant de s'arrêter brusquement.

On observe aussi des manifestations d'instinct, le piéton âgé se déterminant non en fonction du trafic, mais en suivant d'autres congénères.

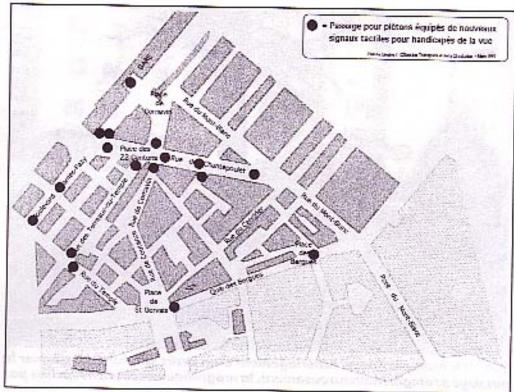


Situation critique pour les enfants et les personnes âgées au chemin du Petit-Flon à Lausanne. Cette artère sinueuse et étroite sert notamment de voie d'accès aux nombreux poids-lourds, qui gagnent la zone industrielle du Mont-sur-Lausanne. A droite en descendant la rue, un ensemble abrite un locatif hébergeant de nombreuses familles et un home pour personnes âgées de 75 lits. Le passage protégé aménagé au droit de l'immeuble se trouve au sortir d'un virage. Pendant la belle saison, les feuillages de la futaie, qui borde la route, en masquent partiellement la visibilité. Les ingénieurs étudient différentes améliorations possibles, en particulier la création d'un sentier dans la futaie qui se trouve sur une propriété privée, et qui éviterait aux pensionnaires du home, souvent affaiblis, d'affronter deux traversées périlleuses. Aux heures scolaires, un patrouilleur facilite la traversée des enfants qui se rendent à l'école voisine. Les personnes âgées bénéficient aussi de ses services, (suite photo suivante)

Obéissance inconditionnelle parfois à la signalisation, sans s'assurer que la traversée ne présente véritablement aucun danger. La traversée d'une chaussée dépourvue de signalisation ou de passage balisé demande un effort d'observation et d'attention, qui dépasse parfois les capacités de piétons âgés. Lorsqu'an évalue leur comportement dans le trafic, il est frappant de constater que les intéressés ne se sentent pas interpellés personnellement par les fautes que d'autres commettent. On observe un conflit entre la crainte de ses propres insuffisances et la confiance dans ses moyens. Dès lors la personne âgée aura le sentiment de se trouver à la merci du trafia et renoncera à sortir de chez elle, rolève encore le sergent-major Rolle.

Dans un climat psychologique aussi contrasté, on imagine que les campagnes d'information et de prévention requièrent beaucoup de doigté. Pour Christian Scherer, psychologue au bpa, on évitera de mettre l'accent sur les déficits liés à l'avance en âge et d'intimider les personnes âgées avec des images d'accidents graves, qui se heurteront à un refus.

En Suisse, de nombreuses agglomérations disposant d'un corps de police professionnel ont mis sur pied des brigades de prévention, qui interviennent, le plus souvent à la demande, de diverses manières: démonstrations sur la voie publique, séances d'information avec matériel audio-visuel dans les homes et clubs d'aînés, distribution de dépliants et brochures.



A Genève, on a placé des boutons-pressoirs qui produisent des vibrations perceptibles au toucher ou émettent un son pour prévenir la personne malvoyante que le feu pour piétons passe au vert.

A Lausanne, par exemple, la Brigade de la prévention routière diffuse régulièrement des conseils sur le réseau câblé local à l'usage des enfants et des persannes âgées. La police municipale veille attentivement sur les 2626 places de parc

réservées spécialement aux handicapés.

De son côté, le Bureau suisse de la prévention des accidents (bpa) multiplie les films, expositions, brochures explicatives et recherches et coopère activement avec les services de police et les pouvoirs publics. Pro Senectute a organisé l'an dernier une campagne de sensibilisation conjointement avec le bpa dans plusieurs foires helvétiques.

#### Aménagements... palliatifs?

Dans ce domaine aussi, les personnes àgées peuvent se prévaloir des mesures prises au profit des enfants ou des handicapés. Les temps réservés aux phases piétans des signalisations lumineuses sont établies sur une vitesse de marche de 1 m - 1,2 m/sec (3,6 - 4,3 km/h); ils sont manifestement trop brefs pour une partie de la population àgée et les 200 000 handicapés de la marche qui vi-

vent dans notre pays.

Nous avons prolongé ces phases, souligne Anno Catherine Jarnod, chargée de l'Information à l'Office des transports et de la circulation du canton de Genève. A l'intérieur du temps-piéton, nous avons raccourci la phase verte et allongé le fou clignotant vert, pour éviter des désagréments aux piétons qui s'élanceraient trop tardivement. Nous avons aussi adapté le temps-piéton à la durée effective du franchissement de la chaus-

L'Office des transports a testé plusieurs systèmes destinés à faciliter la vie des malvoyants. Depuis deux ans, les ampoules classiques qui éclairent les signaux pour piétons sont progressivement remplacées par des ampoules à diodes beaucoup plus lumineuses,

Sur certains Itinéraires empruntés régulièrement par des personnes faibles de la vue, on a placé des boutons-poussoirs spéciaux



(suite de la photo précédente) Des arbres à protéger et une propriété privée ampêchent pour l'heure la réalisation d'un sentier ou d'un second trottoir qui permettrait aux usagers de gagner directement les transports publics, sans avoir à traverser deux fois cette artère très fréquentée. (suite photo suivante)



(suite de la photo précédente) Aménagement d'un accès spécial pour gagner le passage protégé. Malheureusement, la magnifique bordure ne facilite par la tâche des personnes. (suite photo suivante)

sur les feux de signalisation fonctionnant à la demande. Selon les modèles, ces boutons produisent des vibrations perceptibles au toucher ou émettent un son pour prévenir la personne malvoyante que le feu pour piétons passe au vert, poursuit Mme Jornod.

Une grande surface de la place a permis d'équiper 17 carrefours du quartier de Saint Gervais, dont la signalisation lumineuse fonctionne automatiquement.

Le dispositif comprend un boîtier jaune fixè sur le mât des feux de signalisation, sous lequel est disposé un bouton vibro-tactile. Sur ce bouton, le pièton malvoyant, qui y passe la main peut sentir une flèche, gravée en relief qui lui indique dans quelle direction se trouve le passage pour piétons. Lorsque ce passage devientvert, une forte vibration lui indique qu'il est temps de traverser en toute sécurité.

Ce système relie la gare CFF de Cornavin aux principaux arrêls de bus environnants.

De plus, la ville de Genè-

ve s'efforce d'élargir les trottoirs au droit des passages pour piétons, afin de raccourcir le trajet à effectuer en traversée.

Partout en Suisse romande, on a entrepris d'abaisser les bordures de trattair pour faciliter le passage sur la route. La construction d'îlots centraux permet de traverser une chaussée large en deux temps, notamment sur les chaussées à plusieurs voies de circulation.

Enfin et sur demande des intéressés, les communes procèdent à des aménagements aux abords des homes et autres ensembles aù vivent des personnes âgées.

A Bâle, s'inspirant d'une expérience allemande, les Panthères grises demandent que les bandes jaunes signalant les passages pour piétons soient peintes perpendiculairement au sens de la circulation, pour renforcer leur impact visuel sur les usagers de la route.

A Zurich, les Panthères grises s'inquiètent de l'introduction des pistes cyclables, qui déroutent les personnes âgées, surtout lorsque les cyclistes ne respectent pas les feux, qui leur sont réservés

A Fribourg, le Groupement syndical des retraités par la bouche de son président Joseph Rey, déplore la priorité généreusement accordée au trafic automobile en milieu urbain. Les passages souterrains accessibles par escaliers simples ou mécanisés sont à proscrire, car les personnes âgées ne s'y sentent pas en sécurité. Et il faudrait compléter ceux qui existent par des dénivelés.

Toutes ces mesures ne revêtent, le plus souvent, qu'un caractère palliatif. Elles ne remplacent pas l'extension des zones piétonnes, la promotion de zones à trafic modéré ou l'abaissement des vitesses autorisées en milieu urbain.

Transports privés et publics

Gage d'autonomie et de sécurité, la voiture no perd guère de son prestige auprès de la population agée. Au contraire, quand les forces faiblissent, on est tout heureux de maintenir celle possibililité de se déplacer. Incontestablement, la prudence est de mise et les personnes âgées sont beaucoup plus nombreuses à subir des accidents sur la voie publique qu'à en causer.

Mais si beaucoup hésitent, l'âge se faisant sentir, à restituer leur bleu aux autorités de police, c'est que les transports publics restent insuffisamment attractifs: trop chers, leur fréquence est souvent insuffisante, accès difficiles, gares et arrêts mal placés, absence de sièges réservés aux persones affaiblies ou handicapées.

Or, constatent les Panthères grises de Zurich, les transports en commun restent un incomparable mode de substitution à la voiture, pour toute personne qui veut encore sortir et garder son autonamie.

Le conducteur âgé, qui a renoncé à son permis, ne fait plus courir de risque à la collectivité; il se sent lui aussi en sécurité. C'est pourquoi les Panthères grises de Zurich ant lancé un referendum cantre l'abolition des abonnements à prix de faveur pour les personnes âgées, referendum que les citoyens ont accepté.

La direction des Transports publics envisage cette année d'augmenter le prix de cet abonnement de 34%, aussi les Panthères grises lancent-elles derechef une pétition visant à prévenir ou pour le moins à adoucir cette

La police municipale de Zurich, dans ses campagnes de prévention, déconseille aux personnes affaiblies d'utiliser leur canne pour empêcher la fermeture automatique des portes des tramways et bus. Ce moyen inopérant est dangereux. Il vaut mieux emprunter la porte située à proximité immédiate du poste de pilotage.

Si la personne est suffisamment handicapée, elle peut se procurer personnollement une carte de légitimation auprès de Pro Senectute, de Pro Infirmis ou de la Ligue contre le rhumatisme qui l'habilitera à bénéficier de l'aide du personnel roulant.

Il y a quelques années, les Panthères grises de Bâle ont lancé un referendum dans le but de dissuader les Transparts publics d'acheter 28 compositions de tramways traditionnelles, alors que le marché offrait des véhicules à plancher surbaissé.

Solidarité avec l'économie locale oblige, le referendum a échoué, mais les Transports publics sont venus un an plus tard avec un plan d'acquisition de matériel roulant à long terme, qui tient compte des voeux des Panthères grises.

La lutte est aussi engagée avec les CFF pour l'accès aux gares en voie de réaménagement.

A Fribourg, les automobilistes qui accompagnent une personne affaiblie ou handicapée sur les quais n'ont aucun moyen de garer leur véhicule à proximité de la gare, précise encore Joseph Rey, et il n'y aura pas d'accès aux quais en dénivelé après le réaménagement de cette dernière.

A Bâle, ajoute leur président Felix Mattmuller, les Panthères grises militent pour le maintien des accès en surface dans les projets de restructuration de la gare CFF. Ce serait une erreur de compromettre une situation particulièrement favorable du point de vue des accès piétanniers.

#### Infléchir les choix de société

Ce tour d'horizon montre que la condition des personnes âgées sur la voie publique s'améliore lente-

Photo: Jacques Denlan



(suite de la photo précédente) Situation complexe au haut du Petit-Flon (seconde traversée obligatoire) au débouché sur la route du Châtelard (accès à l'autoroute). Les enfants utilisent ce passage protégé pour se rendre à l'école et les personnes âgées pour aller prendre le trolleybus à la Blécherette. Les ingénieurs planchent sur le réaménagement de ce débouché. Une solution consisterait à reculer le passage protégé par rapport à l'axe de la route du Châtelard, et à prolonger d'autant le trottoir d'accès, sur lequel se trouve le patrouilleur. Solution pour l'heure irréalisable, car elle implique d'abattre quelques arbres inscrits au cadastre.

Pro Senectute: objectifs

Soutenue par la Confédération, les cantans et les communes, la Fondation suisse Pro Senectute, en sa qualité d'institution nationale privée d'alde aux personnes âgées, intervient en lavour d'une politique moderne de la vicillesse.

Pro Senectue s'efforce de:

 a) maintenir et développer la qualité de vie et l'autonomie des personnes âgées;

 b) contribuer au maintien et à la stimulation de leurs facultés physiques, psychiques et intellectuelles;

 c) prendre conscience de leur capacité à se prendre en charge et à participer aux décisions, et de développer les mouvements d'entraide;

 d) promouvoir leur situation dans la société par l'amélioration de la compréhension entre générations et por la prise en charge mutuelle de certaines tâches;

 e) garantir leur sécurité matérielle par les prestations des assurances sociales et de la prévoyance personnelle et par l'aide individuelle;

 f) représenter leurs intérêts dans la vio politique auprès des autorités et du public.

#### Pro Senectute en chiffres

26 comités cantonaux;

 600 collaborateurs/trices engagé(e)s par contrat de travail;

 18000 personnes gravitant autour de la Fondation (bénévoles, représentants locaux, monitrices de gymnastique et professionnels de l'animation rétribués à l'heure ou au mandat, personnes exerçant une charge honorifique, etc);

un secrétariat central de près de 40 personnes;

115 centres d'information dans tout le pays;

 un budget consolidé de plus de 100 millions de francs financé à parts égales par des fonds publics et des ressources privées;

ressources privées; •une subvention fédérale de 15 millions destinée à l'aide individuelle;

•une collecte annuelle qui rapporte 5 millions de francs.

ment, notamment grâce à des dispositions pratiques et à une politique de prévention mise en place pour d'autres milieux de la population.

Cependant, les nécessités de la fluidité et d'une large accessibilité du trafic privé en agglamération s'apposent à des mesures beaucoup plus salutaires et les impératifs financiers empéchent au retardent de nombreux aménagements, il est vrai fort coûteux. Des groupements de défense et des mouvements d'entraide se sont constitués spontanément parmi les personnes âgées, pour prendre le relais. Leur crédibilité aidant, on aime à croire qu'ils parviendront un jour à infléchir ces choix de société.

Jacques Dentan Information et relations publiques Pro Senectute Vevey

#### Révision partielle de l'Ordonnance sur la signalisation routière

Prise de position de l'ADP

L'ADP salue l'introduction d'un signal «zone plétonne». Ce signal (déjà utilisé en Allemagne) permettra de désigner des aires de circulation sur lesquelles les piètons bénéficient de la prio-



Parcontre, l'ADP n'est pas favorable à un changement de couleur des passages pour piétons (blanc à la place de jaune) estimant que la couleur jaune signale clairement aux automobilistes que les espaces peints sur la chaussée ne leur appartiennent pas. De plus, les enfants et les personnes âgées y sont habitués.

#### Les déplacements des personnes agées

La «Federation European Pedestrian Association» a



organisé une rencontre à Paris les 14 et 15 mai sur le thème des déplacements des personnes âgées en milieu urbain; un collaborateur de l'ADP a participé à celle réunion.

#### Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'ADP a été fixée au samedi 2 octobre 1993, à Bâle.

Des renseignements plus précis vous parviendront ultérieurement.

## Rue de l'Avenir

«Rue de l'Avenir» est cussi l'orgone des membres romands de l'As-sociation draits du piéton (ADP).

Rédaction, abonnement et changement d'adresse Secrétariat GCR et ADP Fbg de l'Hôpitel 1 2000 Neuchâtel Ø 038/24 32 82 Fax 038/24 28 80 CCP: 20-7856-6

GCR: Groupements représentés ADP-Association Droits du piéton ATE - Association transports

- et environnement
- Image de la ciii-VS «La Rues-Groupe de travail de I'EPFL
- · Pro Juventute
- · Société d'Art Public
- Société pour la protection de l'environnement

Présidence Pierre-Frençois SCHMID 10, rue du Rhône 1950 Sion © 027/22 94 64 Fax 027/22 91 95

Trésorier du GCR Bernard VANEY Pro Juventute, dép. romand Rue Caroline 1 1003 Lausanne 0 021/23 50 91

Coordination romande Aloin ROUILLER ATE - 16, me des Chaudronniers 1204 Genève © et fax 022/777 10 02

Centre de documentation et appui technique Groupe de travail «La Ruc» Contacts: Lydia BONANOMI Case postale 555 1001 Lawanne @ 021/693 32 98 Fax 021/693 38 40

Contacts locaux Genève

Alain ROULLER ATE - 16, rue des Chaudranniers 1204 Genéve © et fax 022/777 10 02

Fribourg Jean-Claude MORISOD Saciété d'Art public 1, rue StPierre Canisius 1700 Fribourg © 037/22 82 92

Jean-Claude HENNET ATE - 9, rue de Chaux 2000 Delément 40 046/22 88 88 Fax 066/22 OH 89

Nouchâtel Anne TISSOT-SCHULTHESS 4, rue des Porcs 2000 Neuchôtel Ø 038/24 00 39

Valais Gabriel ROMAILLER Image de la Cité Pré-de-Savinz 1 3957 Granges © 027/58 12 47

Vaud Philippe Schaffner 5, chemin Pidou 1007 tousonne © 021/617 51 89

#### Il y a encore trop de victimes sur nos routes

Journée de sensibilisation le 18 juin

Chaque jour, en moyenne, trois personnes mourent en Suisse des suites d'un accident de la route. Et près de cent sont blessées. C'est trop, beaucoup

Pour que le trafic automobile devienne moins meurtrier, les mesures techniques ne suffisent plus. Il faut un changement des mentalités

tel que les règles de la circulation soient adaptées aux usagers les plus faibles: les enfants et les personnes âgées.

Paur favoriser un tel changement, l'ATE organise une Journée de sensibilisation, le 18 juin prochain, dans toutes les villes de Suisse. Cette Journée est soutenue par le Fonds de sécurité rou-



tière (FSR). Tous les membres de l'ATE sont appelés à y participer.

L'action consiste à tenir un stand très simple, à distribuer la documentation de l'ATE et à répondre aux questions des passants.

L'ATE fournit le matériel nécessaire à tous les groupes de personnes qui s'annoncent.

9º Journée «Rue de l'Avenir»

## Vendredi 22 octobre 1993, à Sion

Les routes de contoumement et les mesures d'accompagnement (programme détaillé et bulletin d'inscription dans le prochain numéro)

	bonnement 1	993 nir» (4 numéros par année)	trebut under
Abonnement norm	ol: Fr. 20 (FF 80); a	bannement de saution ; minimum <b>Fr. 1</b> (Rue de l'Avenir + Unsere Strasse + Co	00 (FF 400) ontrada): Fr. 30
Nom:		Prénom:	imbereadh uroc Ditte citelane
Rue:		THE PERSON NAMED IN	American figure
NPA:	Localité :		

A retourner au Secrétariat du GCR - Fbg de l'Hôpital 1 - 2000 Neuchâtel